



Assises du
TOURISME

jusqu'au printemps 2014

SYLVIA PINEL

Ministre de l'Artisanat,
du Commerce et du Tourisme

Bercy le 26 novembre 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE L'ARTISANAT
DU COMMERCE ET DU TOURISME

Le tourisme est une chance pour la France

Le tourisme est une chance pour la France, première destination touristique du monde avec 83 millions de visiteurs par an, et troisième en volume de recettes.

Le tourisme, qui représente 7,4 % du PIB national, est un secteur créateur d'emplois avec plus de 2 millions de personnes qui y travaillent directement et indirectement. Des emplois qui ont la particularité de ne pouvoir être délocalisés et qui s'adressent, pour partie, à une population faiblement qualifiée.

Notre pays possède une offre touristique sans égale dans le monde : 38 sites classés à l'Unesco, 45 000 monuments historiques classés ou inscrits, 4 000 sites et événements touristiques, sans compter les parcs naturels, nos massifs montagneux parmi les plus hauts d'Europe, les trois façades maritimes de l'Hexagone et les rivages d'outre-mer.

Nous avons une offre hôtelière et de restauration riche et diversifiée, un maillage de transports exceptionnel, et des savoir-faire artisanaux et industriels de qualité qui contribuent à l'image de la France dans le monde entier.

Le tourisme est par ailleurs un élément fédérateur pour nos régions, nos départements, nos communes. C'est une réelle opportunité pour tous les territoires. Les touristes dépensent localement. Leur présence augmente la consommation dans les commerces et la fréquentation des établissements culturels. Et les investissements réalisés pour développer les transports et les équipements collectifs bénéficient en premier lieu à nos concitoyens.

Le tourisme est donc l'affaire de tous.

Mais de nouvelles destinations émergent et la concurrence est aujourd'hui de plus en plus importante entre les pays.

Face aux évolutions en profondeur du marché mondial du tourisme, avec l'arrivée de nouvelles clientèles et les possibilités offertes pour le développement du numérique, la France doit adapter son offre et élaborer une stratégie ambitieuse. Le développement culturel et durable des territoires, la sécurité de nos visiteurs, l'efficacité de nos transports, la modernisation de nos infrastructures, l'apprentissage des langues étrangères, mais aussi la nécessité d'être aux yeux de tous une grande nation accueillante et chaleureuse, sont autant d'enjeux essentiels pour les années à venir.

Le tourisme nécessite donc aujourd'hui une nouvelle mobilisation, et c'est là tout le défi que ces assises doivent relever.

C'est une opportunité unique alors que l'on prévoit une forte croissance de ce secteur dans le monde. Le nombre de touristes est passé de 278 millions en 1980 à plus d'un milliard en 2012. Et ce chiffre pourrait doubler d'ici 20 ans.

C'est pourquoi le président de la République a souhaité en faire une priorité avec un objectif clair : maintenir la France au premier rang mondial et dégager le premier solde touristique de tous les pays d'Europe.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé le lancement des Assises du tourisme et m'en a confié l'organisation.

Ces Assises visent à fédérer les énergies pour faire de la France une destination d'avenir.

Elles s'ouvriront le 26 novembre avec l'installation du premier comité de pilotage, et se termineront au printemps 2014, avec l'annonce d'un programme d'actions.

Tous les professionnels du secteur, publics et privés sont invités à y participer. Neuf groupes de travail thématiques traiteront les enjeux essentiels pour le développement de l'activité touristique, et des réunions seront organisées dans chaque région de France, en métropole et en Outre-mer.

Les travaux porteront sur la diversification de l'offre touristique française et son adaptation aux demandes des nouveaux clients. Les Assises se pencheront aussi sur les solutions à apporter pour accroître la compétitivité, favoriser les nouveaux investissements, améliorer la qualité de l'accueil et rendre plus efficace la formation professionnelle, ou encore favoriser l'accès aux vacances.

Cette initiative de grande ampleur permettra de sensibiliser l'ensemble des Français sur les enjeux du tourisme et de susciter une prise de conscience collective sur sa place dans notre économie.

Le tourisme est un formidable atout pour la France.

Je compte sur vous pour faire de ces Assises une réussite au service de notre pays et pour partager cette belle ambition pour la France !

Sylvia PINEL

Sommaire

Les Assises du tourisme : une mobilisation nationale pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France.....	4
• Calendrier	
• Les ministres	
• 9 thématiques de travail	
• Une grande consultation en ligne pour tous les Français	
• Des groupes de travail thématiques	
• Des Assises territoriales	
Thème 1 : Favoriser l'émergence de nouvelles destinations	6
Thème 2 : Diversifier l'offre touristique	7
Thème 3 : Élaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles.....	8
Thème 4 : Améliorer la qualité de l'accueil.....	9
Thème 5 : Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence	10
Thème 6 : Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre	11
Thème 7 : Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme ..	12
Thème 8 : Adapter la filière touristique aux mutations du secteur.....	13
Thème 9 : Redynamiser le tourisme des Français	14
Les chiffres clés du tourisme en France.....	15

Les Assises du tourisme : une mobilisation nationale pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France

Calendrier



Les ministres

Pilote : **Sylvia Pinel**, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme

Ministres associés : **Laurent Fabius**, ministre des Affaires étrangères, **Vincent Peillon**, ministre de l'Éducation nationale, **Pierre Moscovici**, ministre de l'Économie et des Finances, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales et de la Santé, **Cécile Duflot**, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, **Manuel Valls**, ministre de l'Intérieur, **Nicole Bricq**, ministre du Commerce extérieur, **Philippe Martin**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, **Michel Sapin**, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, **Aurélie Filippetti**, ministre de la Culture et de la communication, **Marylise Lebranchu**, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, **Victorin Lurel**, ministre des Outre-Mer, **Valérie Fourneyron**, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, **Thierry Repentin**, ministre des Affaires européennes, **Benoît Hamon**, ministre de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, **Fleur Pellerin**, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, **Frédéric Cuvillier**, ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche.

9 thématiques de travail

Les réflexions engagées dans le cadre de ces Assises sont organisées autour de neuf thématiques :

1. Diversifier l'offre touristique française
2. Favoriser l'émergence de nouvelles destinations
3. Elaborer une stratégie pour le tourisme événementiel
4. Améliorer l'organisation de l'accueil
5. Faire des métiers du tourisme une filière attractive et d'excellence
6. Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre
7. Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme
8. Adapter l'organisation de la filière touristique aux mutations du secteur
9. Redynamiser le tourisme des Français

Pour suivre les Assises du tourisme, rendez-vous sur :

- Site Internet dédié : www.assises-tourisme.gouv.fr
- Twitter : @ministere_ACT - #AssisesTourisme

Une grande consultation en ligne pour tous les Français

Chaque Français, professionnel du secteur comme particulier, est invité à faire part de ses idées et propositions pour développer le tourisme en France, sur le site Internet dédié : www.assises-tourisme.gouv.fr .

Cette consultation est ouverte à tous du 26 novembre 2013 au 31 janvier 2014.

Ces contributions publiques viendront enrichir les travaux thématiques et territoriaux.

Des groupes de travail thématiques

Neuf groupes de travail ont été formés, regroupant des professionnels du secteur de tous les territoires. Chacun travaillera sur une des neuf thématiques identifiées.

Chaque groupe de travail est composé d'une quarantaine d'acteurs, avec à sa tête deux ministres associés et deux pilotes.

Des Assises territoriales

Elles se dérouleront dans chaque région de France, sous l'égide des préfets. Sous forme de tables rondes, elles rassembleront durant une journée les collectivités locales, les organismes publics et les acteurs privés. Elles traiteront des neuf thématiques identifiées selon les problématiques spécifiques à chaque territoire.

Thème 1 : Favoriser l'émergence de nouvelles destinations

Le constat

Le tourisme se concentre aujourd'hui sur une petite partie du pays : 20 % du territoire accueille 80 % des flux de touristes.

La région francilienne regroupe par exemple 20 des 30 premiers sites culturels les plus visités de France. Paris et les autres destinations phares (la côte d'Azur par exemple) bénéficient certes d'une visibilité internationale mais elles ne doivent pas occulter la diversité du territoire français ni l'émergence d'offres innovantes correspondant aux nouveaux comportements de consommation touristique (les circuits à vélo, l'éco-tourisme, l'oenotourisme...).

L'objectif

L'idée est de faire émerger de nouvelles destinations facilement identifiables pour les touristes étrangers, c'est-à-dire des pôles d'attractivité autour desquels les visiteurs pourront rayonner. Il faut également trouver les moyens d'accompagnement et de financement de ces initiatives.

Les réflexions s'appuieront sur les projets existants (leurs spécificités, leurs points communs) et sur les nouvelles pratiques touristiques : la recherche d'une dimension culturelle aux voyages, la montée en puissance du tourisme urbain, la quête d'une forme d'authenticité et de retour à la nature...

Elles prendront en compte les contrats de destination. Ces contrats visent à fédérer les acteurs publics et privés d'un même territoire autour de thématiques identifiées pour créer une offre locale, ciblée et attractive sur le marché national et international. Le contrat de destination « Alsace » a, par exemple, pour objectif de développer le tourisme d'affaire, celui « Tarn et Garonne » le tourisme d'itinérance, ou encore celui du « Centenaire de la grande guerre », le tourisme de mémoire.

Les travaux porteront aussi sur les solutions à mettre en œuvre pour développer le potentiel des territoires de l'Outre-mer.

Ministres associés

Cécile DUFLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Victorin LUREL, ministre des Outre-mer

Pilotes

Louis VILLARET, président du réseau des grands sites de France

Xavier DECTOT, directeur du musée du Louvre-Lens

Thème 2 : Diversifier l'offre touristique

Le constat

Notre pays compte 38 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco, 45 000 monuments historiques classés et inscrits, 1 200 musées... Il dispose des massifs montagneux parmi les plus hauts d'Europe, de 5 500 kilomètres de côtes sur trois façades maritimes (Manche, Atlantique et Méditerranée), de 2 000 kilomètres de plage...

Des atouts qui font de la France le premier pays au monde en nombre de visiteurs mais le troisième seulement en termes de volume de recettes.

L'objectif

La France possède des richesses remarquables, mais le potentiel touristique de certaines de ses destinations (grands sites naturels, événements culturels, spectacles vivants,...) n'est pas pleinement exploité en termes d'accessibilité, d'offres de services, de qualité d'accueil, etc.

Il est donc nécessaire de professionnaliser les pratiques de valorisation touristique de ces destinations. Cela peut passer par l'implantation d'une activité économique sur les lieux (restauration, hôtellerie, musée...) ou par le développement d'une politique événementielle susceptible de développer la notoriété du site.

Afin de répondre aux exigences des nouvelles clientèles et à l'évolution des comportements des touristes, il est indispensable d'inventer des offres innovantes, d'imaginer des circuits et des produits originaux, de proposer des activités et des expériences nouvelles pour donner envie à nos visiteurs d'allonger la durée de leurs séjours.

Ministres associés

Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Aurélié FILIPPETTI, ministre de la Culture et de la Communication

Pilotes

Jean BLAISE, directeur général du voyage à Nantes

Dominique COCQUET, directeur général de Villages Nature

Thème 3 : Élaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles

Le constat

Le segment du voyage d'affaires a représenté 40 milliards d'euros de recettes l'an dernier en France.

À titre de comparaison, le marché européen du tourisme d'affaires s'est élevé sur la même période à 218 milliards d'euros. Les perspectives de développement sont importantes. Selon une étude du World Travel & Tourism, les dépenses de voyages d'affaires devraient progresser de 50 % dans le monde à l'horizon 2023.

Le budget des entreprises françaises dans le domaine de l'événementiel (congrès, séminaires, conventions, incentives...) a été en 2012 de 8,47 milliards d'euros, se situant à un niveau inférieur à celui qui prévalait avant les années 2000. Les entreprises consacrent en moyenne un cinquième de leur budget global de communication aux opérations de ce type.

L'objectif

La France doit développer le marché du voyage d'affaires, qui est en pleine croissance.

Le groupe de travail sera chargé d'évaluer les forces et les faiblesses de notre pays dans ce domaine et fera des propositions pour déployer une véritable et identifiable « offre française ».

Les événements sportifs, culturels et de loisirs suscitent l'engouement et attirent des foules nombreuses. Une attention particulière sera portée sur la manière de développer les services et les pratiques touristiques autour de ces événements afin que la dynamique créée profite à l'ensemble du territoire et aux acteurs de la filière, et donne envie aux visiteurs de revenir sur nos sites.

Des solutions seront proposées pour renforcer et développer les salons et événements professionnels sur tout le territoire.

Il s'agira également de réfléchir sur la façon de renforcer les chances de la France dans l'attribution des grands événements, sportifs ou culturels, de mieux capitaliser le retour d'expérience par exemple...

Ministres associés

Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur

Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Pilotes

Bernard LAPASSET, président de l'International de Rugby Board

Thierry HESSE, président de l'Union Française des Métiers de l'Événement (Unimev)

Thème 4 : Améliorer la qualité de l'accueil

Le constat

La qualité de l'accueil est un des points essentiels de l'attractivité touristique. Les points d'entrée sur le territoire (aéroports, gares), premiers lieux de contact des visiteurs internationaux, comptent beaucoup dans l'image que les touristes retiennent d'une destination. La simplicité d'accès et d'orientation des transports sur place est également un critère important dans l'expérience touristique. Enfin, les centres d'information visiteurs ou les services numériques contribuent à la qualité du service rendu aux touristes.

L'objectif

Il conviendra d'identifier les pistes pour améliorer la qualité de l'« environnement » du voyage lors des déplacements des touristes dans notre pays. Ces pistes peuvent aller du développement d'une culture de l'accueil à une plus grande maîtrise des langues étrangères en passant par la mise en place de points d'information multimodaux ou des changements de signalétique dans les points d'entrée afin qu'elle soit compréhensible par tous...

La question de la sécurité des touristes sera également étudiée par le groupe de travail.

Ministres associés

Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur

Frédéric CUVILLIER, ministre délégué auprès du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

Pilotes

Barbara DALIBARD, directrice générale de SNCF Voyages

Franck GOLDNADEL, directeur général de l'aéroport Charles-de-Gaulle

Thème 5 : Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence

Le constat

Le secteur du tourisme emploie directement 1,1 million de personnes et 1 million de façon induite. Les postes saisonniers sont estimés à 700 000 dont 400 000 dans l'hôtellerie et la restauration.

Le tourisme représente un potentiel de créations d'emplois, il est notamment l'un des secteurs d'activités qui maintient l'emploi sur les territoires puisqu'il est non délocalisable, par essence.

C'est également un secteur qui emploie des personnes peu ou pas qualifiées leur offrant ainsi des débouchés et une véritable carrière professionnelle grâce à la transmission de savoir-faire et d'expérience. Pourvoyeur d'emplois, il est un maillon essentiel dans la lutte contre le chômage.

L'objectif

Il s'agira pour ce groupe de travail d'identifier les améliorations à apporter à la gestion globale des ressources humaines du secteur. Les pistes de réflexion s'articuleront autour de trois axes : faire de la filière touristique une voie durable d'insertion professionnelle, adapter les formations initiales et continues et les compétences des actifs aux besoins actuels et à venir des professionnels et renforcer l'attractivité de l'emploi et la qualité de vie au travail dans le secteur, notamment pour les saisonniers

Les propositions et les recommandations contenues dans le rapport de François Nogué, président de Pôle emploi, intitulé « Le tourisme, filière d'avenir - Développer l'emploi dans le tourisme » seront examinées.

Ministres associés

Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale

Michel SAPIN, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Pilotes

Évelyne CHABROT, directeur des ressources humaines du Groupe ACCOR

Antoine CACHIN, président de l'institut français du tourisme (IFT)

Thème 6 : Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre

Le constat

L'investissement constitue un facteur de compétitivité primordial pour renforcer l'attractivité de la destination France alors que la concurrence entre les pays, notamment européens, est de plus en plus forte.

Le montant des investissements touristiques s'est élevé à 12,7 milliards d'euros en 2012, en repli de 4 % sur un an. Il représente à peine 3 % des investissements réalisés en France tous secteurs confondus alors même que le tourisme représente 7,4 % du PIB et que les investissements dans le tourisme dans le monde représentent 10 % du montant global.

Les besoins en matière de rénovation et de remise à niveau de l'offre d'hébergements sont pourtant importants. Le retard pris par la France peut provenir de freins spécifiques affectant le financement des entreprises du secteur touristique ou tenir aux caractéristiques mêmes du secteur (poids important des TPE, composantes très hétérogènes de l'offre d'hébergement...).

Les investissements publics et privés sont nécessaires pour renforcer l'attractivité et l'offre de la France.

L'objectif

Le groupe de travail identifiera les principales priorités d'investissement du tourisme français et proposera des moyens d'accompagnement ciblés pour favoriser l'investissement public et privé dans ce secteur.

Il devra proposer des actions concrètes pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés, favoriser le financement de nouvelles structures d'hébergement, de projets culturels ou de loisirs, ou encore permettre la réhabilitation de l'immobilier de loisirs et du tourisme pour tous. Des recommandations sont également attendues pour adapter l'offre de tourisme en Outre-mer, mieux diffuser les outils de financement spécifiques (comme les fonds d'investissement, le *crowdfunding*, les partenariats public-privé ou le prêt participatif pour la rénovation hôtelière de BPI France), et permettre l'accès aux financements communautaires.

Ministres associés

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances

Thierry REPENTIN, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes

Pilotes

Mark STEAD, Directeur financier du groupe EuroDisney

Fanny LETIER, Directrice de Bpifrance Investissement Régions

Thème 7 : Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme

Le constat

Les pouvoirs publics ont un rôle d'accompagnement essentiel pour l'organisation et la structuration d'une offre touristique cohérente et attractive. Une meilleure coordination des acteurs et des outils est nécessaire.

Les réseaux français à l'étranger sont une opportunité pour mieux appréhender les attentes des clientèles étrangères et constituer des relais pour la promotion de la destination France.

L'objectif

Il s'agira de trouver des solutions pour optimiser la mobilisation des réseaux en France et à l'étranger, et sensibiliser l'ensemble des pouvoirs publics au rôle et à l'impact du tourisme sur les économies locales. Une meilleure coopération et coordination entre les différents acteurs publics et privés est en effet nécessaire pour rendre plus efficace l'action des pouvoirs publics, notamment pour développer les contrats de destination. La question de l'accompagnement des entreprises du secteur sera également examinée.

Le groupe de travail se penchera notamment sur la nécessité d'approfondir les indicateurs statistiques du secteur afin d'avoir une meilleure visibilité de l'apport du tourisme à la croissance et à l'emploi, et de mieux mesurer l'efficacité des moyens consacrés à la politique touristique.

Ministres associés

Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères

Marylise LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique

Pilotes

Joël GIRAUD, député des Hautes-Alpes

Patricia NINA TARTOUR, présidente de la maison de la Chine à Paris

Thème 8 : Adapter la filière touristique aux mutations du secteur

Le constat

L'émergence de nouveaux acteurs numériques dans le tourisme est à l'origine d'une évolution en profondeur du partage de la valeur dans l'ensemble de la filière touristique, qu'il convient de réguler, d'anticiper et d'accompagner.

Internet, notamment, a généré de nouvelles formes de consommation des voyages. Désormais, les deux tiers des voyages réservés le sont via les sites spécialisés et 18,6 millions de Français ont préparé leur séjour en ligne en 2012. Des pratiques auxquelles il faut ajouter l'utilisation des smartphones et la consultation des réseaux sociaux au cours des séjours.

L'appropriation par les acteurs traditionnels du tourisme des nouvelles technologies et nouveaux usages du numérique est une priorité afin de faire de cette évolution une opportunité de développement. Le numérique permet notamment de nouveaux modes d'influence mais aussi de nouveaux services aux visiteurs pour améliorer l'expérience touristique.

L'objectif

Ce groupe de travail étudiera l'impact de ces évolutions majeures sur le partage de la valeur ajoutée dans la filière ainsi que les nouvelles stratégies de promotion prenant en compte Internet et les réseaux sociaux. Puis, il fera des propositions pour adapter l'organisation du secteur aux nouvelles opportunités.

Des pistes pour aider les entreprises et leurs salariés à anticiper les mutations majeures auxquelles le secteur est confronté seront également recherchées. L'adaptation continue des métiers doit, bien entendu, passer par la formation et l'observation des bonnes pratiques dans les pays voisins.

Ministres associés

Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

Fleur PELLERIN, ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique

Pilotes

Luc CARVOUNAS, sénateur du Val de Marne et maire d'Alfortville

Jean-François RIAL, président directeur général de voyageurs du monde

Thème 9 : Redynamiser le tourisme des Français

Le constat

Les Français partent moins en vacances. En 2012, 46 % d'entre eux ne sont pas partis. En cause bien sûr, la baisse du budget consacré aux vacances, conséquence de la crise économique. Les ménages les plus pauvres partent deux fois moins que les plus aisés, et un quart des Français représente la plus grande partie des séjours.

Les Français privilégient toujours l'Hexagone mais les séjours sont plus courts, les voyages se font par la route, et les maisons de campagne ou de famille sont plébiscitées.

La relance du départ en vacances des Français constitue l'une des priorités du gouvernement, sachant que le tourisme des Français en France demeure la première source de recettes.

L'objectif

Le groupe de travail s'attachera à identifier les freins au départ en vacances et les facteurs susceptibles de favoriser le tourisme pour tous.

Il faudra déterminer comment promouvoir l'offre française et comment convaincre de son caractère attractif en termes de qualité de séjours et de services, par rapport aux offres tout compris à l'étranger.

L'ensemble des propositions tiendra compte des aspirations légitimes de ces publics en termes de qualité d'offre, de diversité et d'accessibilité, notamment financières, des séjours et des services

L'ensemble des propositions fera l'objet d'un plan d'ensemble en faveur de la relance du tourisme des Français.

Ministres concernés

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé

Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

Pilotes

Claudie BUISSON, chargée d'une mission « Accès aux vacances pour tous »

Serge TRIGANO, président directeur général de Mama Shelter

Les chiffres clés du tourisme en France

- 1^{re} destination du monde : 83 millions de visiteurs internationaux
- 3^e destination mondiale en termes de recettes
- 1,1 million d'emplois directs et 1 million d'emplois induits (dont 700 000 emplois saisonniers)
- Près de 275 000 entreprises
- Près de 7,4 % du PIB, 9,1 % en incluant les retombées indirectes

- 11,3 milliards d'euros : solde de la balance touristique en 2012
- 12,74 milliards d'euros : montant des investissements touristiques en 2012
- 3,2 % de l'investissement annuel en France pour 7,1 % du PIB

- 38 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco
- 45 000 monuments historiques classés ou inscrits
- 8 000 musées
- 4 000 sites et événements touristiques accueillant 300 millions de visites

- Dépense quotidienne moyenne d'un touriste étranger : 62 euros
- 83 % des touristes étrangers visitant la France viennent d'Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Pays-Bas, Suisse, Espagne)
- + 23,3 % : progression du nombre de visiteurs en provenance de Chine en 2012

- 31 % des salariés dans le tourisme travaillent dans la restauration traditionnelle
- 14 % dans la restauration collective
- 17 % dans l'hébergement

- 50 % des salariés sont employés dans trois régions : Ile de France (30 %), Rhône-Alpes (10 %), PACA (10 %)

- 45 % des Français jugent que l'attractivité touristique du pays à l'international est un atout pour sortir de la crise (selon le sondage CSA/RTL - mai 2013)

www.assises-tourisme.gouv.fr



www.assises-tourisme.gouv.fr

Twitter : @ministere_ACT

#AssisesTourisme

Contact Cabinet de Sylvia PINEL

01 53 18 44 50

sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr